

COMPTE-RENDU CONSEIL DES SAGES
VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017 A 15 h 30

Le vendredi vingt-neuf septembre deux mil dix-sept, à quinze heures trente, le Conseil des Sages, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil municipal de Caudebec en Caux à Rives-en-Seine à l'initiative de Madame CIVES.

Étaient présents : M. BOURDON, M. BREDEL, M. CHEVALIER, Mme DHALLEWYN, M. DRIE, Mme FABRY, M. GENET, Mme LAVEILLE, M. LE GAFFRIC, M. LEVITRE, Mme ROUSSIGNOL.

Etaient absents excusés : M. BARON, M. CANU, M. DUVAL, Mme WERLE.

Etaient absents : Mme POUPART, M. VISSE.

Etaient également présents : M. CORITON, Maire, M. TERRIAL, élu référent de Saint Wandrille Rançon, Mme LOZAY, élue référente de Villequier, Mme GODEFROY, coordinatrice Conseil des Sages.

INTRODUCTION DE LA SEANCE

Monsieur CORITON ouvre la séance du Conseil des Sages et excuse Madame CIVES, qui ne pouvait être présente ce jour.

Projet Maison de Retraite Maurice COLLET :

Monsieur CORITON informe les membres du Conseil des Sages que le budget de cette réhabilitation est de 15 millions d'euros. La durée du chantier est de 3 ans environ.

La maison de retraite emploie 112 personnes ETP. Les travaux se dérouleront par étapes afin de ne pas déstabiliser le fonctionnement de la structure.

Un concours de conception réalisation a été lancé. Ce type de procédure engage l'entreprise à respecter le budget voté par le Conseil d'Administration.

Un jury, composé de Monsieur BAVARD, Directeur de la maison de retraite, l'architecte des bâtiments de France, M. CRAQUELIN, architecte, deux représentants du personnel, le médecin, et le Président du Conseil d'Administration ont étudié les offres ; six offres reçus.

La présentation des projets s'est déroulée sur deux jours.

5^{ème} place - Projets BOUYGUES :

Deux projets ont été présentés :

- Le premier représentant un bâtiment hospitalier avec des piliers en béton sous la structure et l'accès à l'accueil.
- Le deuxième projet, envisageant la destruction de l'ensemble du bâtiment existant et de la maison d'accueil de jour pour construire trois bâtiments neufs. Le personnel aurait été divisé en trois équipes, ce projet n'était pas fonctionnel.

4^{ème} place – Projet LEGENDRE :

Les couloirs étaient trop longs et rappelaient ceux d'un hôpital. L'accès à la morgue se faisant par souterrain n'était pas fonctionnel.

3^{ème} place – Projet SPIE BATIGNOLLES :

Il y avait un bon fonctionnement avec la place du village. En revanche, il fallait gérer deux accueils, il y avait un étage de plus. L'Unité de Vie Protégée n'était pas fonctionnelle, grand couloir avec seulement 15 m autour de l'office pour leur permettre de ne pas s'arrêter, et donc insuffisant pour des pathologies comme Alzheimer et les démences.

2^{ème} place – Projet ATaub :

(Architecte du collège, pour mémoire)

Il n'y avait pas de chambre en vis-à-vis, point positif.

Les couloirs étaient trop longs (entretien). Le projet était trop massif, il n'y avait plus du tout de végétations ou d'espaces verts, uniquement du béton.

1^{ère} place – Projet CBA :

Le projet correspond à toutes les demandes.

Entre autres :

Les matériaux de façade prévus sont ceux de Muséoseine.

Un parking de 50 places sera réalisé côté Villequier avec un accès direct à l'accueil de la maison de retraite. Toutes les chambres auront vue sur la Seine.

Brigade de Gendarmerie :

La brigade devrait s'installer en centre-ville, sur l'ancien site de Frovogel. L'achat et la gestion de l'ensemble immobilier seraient confiés à LOGEAL Immobilière.

Locaux de Fiducial :

Une étude complète sera lancée avec l'EPFN pour ce site ; un projet de logements « pourrait » se concrétiser.

Une visite des locaux sera organisée pour les membres du Conseil des Sages.

Maison des Templiers :

Monsieur CORITON informe que la Ville souhaite récupérer la gestion du bâtiment. Ce point sera étudié lors d'un conseil municipal d'ici la fin de l'année.

Garage LOPERA :

La déclaration préalable est conforme à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Une seule place de stationnement sera utilisée.

Ancien bâtiment de la SECC :

Un projet de logement en accession a été proposé. La maison actuelle serait démolie. Ce projet sera présenté au conseil municipal pour avis des élus.

Hôtel Le Normandie :

A la sortie du parking, les étrangers prennent la rue en sens interdit.

Il faudrait installer un panneau soit au niveau de la barrière de l'hôtel ou sur la terrasse du restaurant Le Vivaldi.

Falaise rue Saint Maur/rue Saint Clair :

A l'issue de l'expertise qui a duré trois ans, aucune proposition technique n'a été proposée. Celle-ci a coûté 7000 €, pris en charge par l'assurance. Le fonds Barnier ne fonctionne pas sur ce type de

problème. La solution serait de racheter les propriétés GARET et VINCENT pour réhabiliter le mur de soutènement et reconstruire des logements.

Salon de thé – Villequier :

Le salon de thé a été vendu par la commune en location accession.

Le Grand Sapin – Villequier :

Un compromis de vente aurait été signé. Nous n'avons pas plus d'informations pour le moment.

Chemin de randonnée – Saint Wandrille :

Les membres du conseil des sages signalent qu'il n'y a pas beaucoup de banc sur le chemin. Il est demandé également que l'entretien soit fait car les herbes dépassent les bancs et structures du parcours sportif.

Kiosque – Villequier :

Le kiosque semble pencher et risque de tomber. Les élus précisent que ce n'est qu'une impression, la structure est bonne.

Fête du Cidre :

Les membres du Conseil des Sages précisent que le nettoyage de la ville juste après la fête était parfait. L'équipe du service technique a été très performante. Ils précisent également que la fête était très réussie.

Cars Hangard – rue de la République :

Les cars empruntent toujours la rue de la République à vide alors qu'ils doivent passer par la route du Pont de Brotonne. Monsieur CORITON précise qu'un courrier leur avait déjà été transmis. Un rappel leur sera envoyé.

Conteneur enterré Immeuble Boieldieu :

Monsieur CORITON informe qu'un courrier a été envoyé au Président de la Communauté d'Agglomération Caux Vallée de Seine afin de préciser que le ramassage des ordures ménagères le vendredi pose problème pour les professionnels. Pour les sacs jaunes, il est demandé l'installation de bacs de tri. Il est également demandé une réunion pour discuter des conteneurs enterrés.

Voûte Immeuble Boieldieu :

Le bac à fleurs placé sous la voûte de l'immeuble Boieldieu empêche les locataires de sortir les conteneurs poubelles.

Déchets verts :

Il est demandé un ramassage de déchets verts, Monsieur CORITON précise que cette opération est trop coûteuse.

Véloroute – Villequier / Norville :

La véloroute n'a pas été nettoyée ; les promeneurs (vélos ou rollers) ne peuvent plus l'emprunter. Monsieur CORITON précise que suite à une réunion avec le Département, le nettoyage a dû être effectué.

Eclairage public – Villequier :

L'ensemble du Conseil des Sages demande pourquoi l'éclairage public de Villequier est éteint et pas celui des trois communes ?

Madame LOZAY précise qu'une économie d'environ 40% a été réalisée.

Ce sujet est actuellement en discussion ; pour le moment il y a des désaccords.

Activité jardin – TAP :

Monsieur LEVITRE et Monsieur BREDEL précisent que l'activité jardin durant les rythmes scolaires à l'école Jacques PREVET ne s'est pas déroulée comme ils le souhaitent.

Ils avaient fait la demande pour avoir de la terre, qu'ils n'ont jamais eue. Ils n'avaient pas de quoi semer et les enfants étaient difficiles à gérer.

Ancienne Poste :

Le site va être acheté par LOGEAL, la ville payera un loyer pour occuper deux parties du bâtiment mises à disposition de la MJ4C et la Banque alimentaire en contrepartie d'un loyer.

Il y aura un appartement à l'étage (gestion LOGEAL).

Quai Guilbaud :

Monsieur BREDEL propose de recenser les noms des arbres afin de pouvoir créer des plaques ; en effet, il y a différentes sortes d'arbres et les noms ne sont pas spécifiés. Voir pour créer un groupe de travail.

Journée Développement durable :

Madame LOZAY propose de créer un groupe de travail afin d'organiser une journée sur le développement durable au printemps 2018 avec Marie-Laure THIEBAUT et Michèle LHEUREUX-FEREOL.

S'inscrivent à ce groupe de travail : Marie-José FABRY et Jean BREDEL

Il sera proposé également au conseil municipal des jeunes.

SDIS :

Monsieur CORITON propose aux membres du Conseil des Sages une visite du SDIS d'Yvetot.

Comme tous les points inscrits à l'ordre du jour n'ont pu être discutés, une réunion est programmée le Vendredi 1^{er} décembre à 15 h 00.